



Congrès numérique mondial
des **Alliances Françaises**

Être et Agir en Réseau

Afrique, Océan Indien & Moyen-Orient



Thématique

**ZONE A/ ATELIER 5:
« GOUVERNANCE ET AUTONOMIE
DES ALLIANCES FRANÇAISES »**



Afrique, Océan Indien & Moyen-Orient

06 > 08 octobre 2020

I- INTRODUCTION :

- Rappel changement de la gouvernance dans la Fondation des Alliances Françaises, zone et Alliances Françaises.
- Attentes de ce que seront les Alliances Françaises dans 30- 40 ans.
- Effet de la crise de la pandémie qui peut impacter la gouvernance.
- Importance du sujet « gouvernance et autonomie ». Pourquoi sont-elles des objectifs dans le développement des Alliances Françaises.

II-LA GOUVERNANCE ET LA CRISE DE VOCATION

- ✓ Evoquer la **gouvernance associative** et proposer de formuler **une définition claire de ce principe** basée sur l'observation des bonnes pratiques, dont peuvent témoigner les alliances en présence dans le pilotage de leur action, et ce, pour lancer la réflexion collective sur ce thème et aboutir a une **définition commune et partagée.**
- ✓ Proposer **une liste de comportements** qui sont jugés par les dirigeants d'alliance eux-mêmes comme étant positifs, en ce sens qu'ils permettent à l'association sans but lucratif dont ils ont la charge de disposer **d'une organisation solide et efficace, lisible par tous.**

En lisant ces comportements, il serait possible de dégager au bénéfice de tous, des éléments incontournables à mettre en place pour un fonctionnement optimal. Il s'agirait d'insister à travers cet exercice sur **la nécessité de se structurer autour des principes, valeurs, processus et procédures** reconnus par tous, ce qui est gage de sérénité, pour que les fonctions dirigeantes soient assumées et assurées de la façon la plus sereine possible.

- Les thèmes associés à cette réflexion ne doivent pas faire l'impasse sur :
 - ❖ la stratégie de chacune des Associations.
 - ❖ leur vie démocratique (fonctionnement des instances AG- CA, participation ou non des membres et des personnels à la définition des grandes orientations reprises dans le projet d'établissement et le plan d'action et (si oui) modalités de cette participation.
 - ❖ la place et le rôle du Conseil d'Administration et de la Direction mais aussi la place de chaque acteur.
 - ❖ le suivi des réalisations, les comptes rendus
 - ❖ l'évaluation en continu et finale.

Ainsi, l'établissement et surtout la **mise en œuvre** systématique **des règles de bonne gouvernance et de pilotage démocratique** doit permettre de pallier les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle.

Cette démarche, grâce à **une approche participative** permet d'identifier un certain nombre de réponses concrètes adaptées à chaque situation et spécificité, et donc de préparer l'avenir et de mieux faire face aux mutations.

Il s'agit en particulier, à travers un certain nombre de processus et de procédures bien identifiées, et qui ont fait la preuve de leur efficacité, **de garantir aux associations.**

- les moyens d'assurer leur mission et leur pérennité.
- le maintien et le développement des emplois liés à leurs activités.
- le renforcement du tissu social étant donné leur « vocation d'utilité publique ».
- leur rayonnement dans la vie sociale et citoyenne.

Car c'est par leur rayonnement dans la vie sociale et citoyenne (*création de club des membres qui permettent leur implication, intervention active des Alliances pour soutenir les grandes causes nationales, permettant de mieux faire connaître leur utilité auprès du grand public, stratégie de communication bien ciblée et interactive...*) que les alliances peuvent trouver des solutions pour lutter efficacement **contre l'érosion des vocations**, recruter de nouveaux membres et développer l'engagement.

« Quand le vrai rôle est bien précisé, la crise de vocation est évitée ».

1- LA GOUVERNANCE ET L'AUTONOMIE

Sont importantes pour la communauté des AFs, compte tenu de son **modèle associatif**, composé d'association de droit local, autonome, mais rassemblés sous un même cadre, la communauté des Alliances Françaises, étant constituée sur un modèle cadre associatif au niveau local, et mondial, et moins formel c'est-à-dire auquel sont inscrites les Alliances Françaises (sans cadre juridique ni hiérarchique) mais rassembler autour d'un cadre commun qui est la CHARTE, le STATUT TYPE.

2- L'AUTONOMIE :

Toutes les Alliances Françaises sont autonomes sur tous les plans, mais elles font partie d'une communauté mondiale, ce qui les oblige à un engagement de respect, des valeurs, et d'un certain nombre de clauses.

Elles sont autonomes mais elles agissent ensemble pour l'atteinte des mêmes objectifs.

III- PARTAGE D'EXPERIENCES : COMMENT ETRE PLUS EFFICACE DANS NOS ACTIONS:

Il ne suffit pas de partager les mêmes objectifs, ou d'être les acteurs d'une même collectivité pour être exempt de partage d'expérience, car chaque entité exerce dans un milieu, un contexte particulier, avec des moyens qui sont propres à chacune.

Le partage doit reposer, sur **la mise en commun des « vécus », le travail en harmonie avec les autres.**

➤ Le partage en matière de réussite, d'épreuves et de spécificités entre les Alliances sont un atout majeur pour le développement des Alliances Françaises

*(Exemple de partage, l'Alliance Française de Tananarive à appliquer la « direction collégiale au sein du CA, chaque membre du CA, s'est vu attribuée « **une responsabilité bien précise** », selon ses capacités professionnels pour un suivi, un contrôle, un coaching de chaque département technique).*

- Pour être efficace dans nos actions, il faut d'abord que **les projets soient clairs, réalistes et réalisables dans l'intérêt de tous.**
- Il faut de l'écoute, maîtriser le dialogue, positiver les actions communes et tenir compte des besoins locaux.
- Pour une bonne gouvernance, il faut aussi voir les différents niveaux auxquels se décline la gouvernance.
 - La coordination sur le plan local aux niveaux des Alliances Françaises ,au niveau de réseau ainsi que la coordination mondiale, et, élargie au niveau de l'écosystème des Alliances Françaises qui sont partenaires **devrait être modernisé.**
 - Etre fidèle a ces modèles et valeurs et s'inscrire dans la modernité, = **mettre le partenariat, les conventions dans le sens de la gouvernance.**
 - Enfin, rassembler et mobiliser à partir d'un projet.

IV- LA FIN DES DELEGATIONS GENERALES: COMMENT CONTINUER D'EXISTER EN RESEAU:

Il est nécessaire de stabiliser les organisations des coordinations locales.

Les nouvelles évolutions et modalités ne nous semble pas à priori bien réfléchies, sans concertation des Alliances Françaises.

Il faut que ce soit les AFs sur le plan local, de la zone, et sur le plan mondial qui elles mêmes et par elles mêmes réfléchissent, qu'elles fassent des propositions concernant le fonctionnement des coordinations locales, régionales, mondiales avant de revenir vers des partenaires.

La mise en place des fédérations par pays, par zone peut être envisagée, donc il faut lancer une consultation des AFs en leur présentant les enjeux liés à l'interdépendance des associations mais aussi la possibilité offerte grâce a ces fédérations, de peser d'avantages auprès des partenaires.

On peut aussi faire des groupements avec ou sans existence juridique, qui permettent de se réunir, travailler ensemble, coordonner les activités, échanger leur problème, **bref s'organiser.**

Car c'est légitime que la coordination des AFs soient faite dans les AFs, évitant des décisions irrationnelles. C'est aux AFs de prendre le pouvoir sur la coordination locale.

IV-ANIMATION DE LA ZONE A

- Pour mettre en relief nos réalités, notre diversité, notre capacité à travailler collectivement, envoyer une image harmonieuse, notre aptitude à INNOVER, et à nous ADAPTER aux évolutions du moment;
- Pour affiner les positions à prendre et donner plus de force de légitimité aux messages à faire passer à la Fondation ou auprès d'autres institutions ou partenaires. *(Qui sauront tenir compte de nos réalités, de notre diversité, de notre capacité à travailler collectivement)*

- Et d'échanger d'une manière plus interactive et humaine.
- Il serait opportun de **mettre en place une entité formelle, Fédération ou comité de zone**, incluant les modalités de collecte d'information, de mutualisation de bonnes pratiques, une banque d'outils en partage et d'échanges permanents notamment à travers **un forum de discussion**.
- La création d'un colloque tous les 2 ans et/ ou un congrès de zone (présentiel ou visio conférence) est recommandée.

V- LES QUESTIONNEMENTS

1. Pourquoi sommes-nous ensemble ?
2. Qu'est-ce que nous avons envie de faire ensemble ?
3. Comment on modernise la gouvernance sans renoncer aux modèles des valeurs des AFs ?
4. Comment rassembler et mobiliser à partir d'un projet ?
5. Comment renforcer le sentiment d'appartenance dans notre mouvement ?
6. Comment avoir une dynamique participative ?
7. Comment établir une transversalité efficace et une fluidité des informations ?
8. Etc.

Et enfin 2 sujets de proposition pour le groupe de travail:

1) LA CHARTE : Les grands principes de la gouvernance du réseau. La charte doit être l'outil par excellence de la gouvernance mondiale du réseau. Il faut donc **redonner de la force à cette charte**, créer une nouvelle version plus participative, coproduite par les AFs pour **être respecté**.

2) LA COORDINATION LOCALE :

Comment les AFs elles-mêmes voient les organisations des coordinations locales?

VI- CONCLUSION

Pour conclure, tout cela pour un enjeu de mobilisation, il faut que tous les AFs bénéficient de l'appartenance à la communauté, participent et s'engagent. Mais aussi prouver l'efficacité et la performance tant au niveau de l'AF qu'au niveau mondial, car plus nous **sommes bien gouvernés, plus on a de bons résultats.**

Ce colloque du mois d'octobre revêt une importance particulière et sera un renouveau, permettant un nouvel élan à notre communauté, pour la rassembler, pour lui permettre de tirer toutes les bénéfices de la force que **nous donne notre histoire, notre marque, notre projet, notre nombre, notre capacité de faire ensemble.**

La question des valeurs et des missions sur lesquelles est fondée notre communauté dans un monde qui a bien changé depuis les origines du mouvement **sont des atouts**, nous devons nous projeter dans le temps, et dans la géographie pour mieux **anticiper, innover** et définir nos stratégies:

Ce qui justifie que « l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire » (dixit Henri Bergson)



Monique RAHARINOSY

Présidente du Conseil d'Administration de
l'AFT

Représentante suppléante de la Zone A au
Conseil d'Administration de la Fondation
des Alliances Françaises.

Grand-croix de l'ordre National Malagasy
Commandeur de l'Ordre de Mérite de
Madagascar

Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Royale
des Comores



Afrique, Océan Indien & Moyen-Orient

06 > 08 octobre 2020



Congrès numérique mondial
des **Alliances Françaises**

Être et Agir en Réseau

Afrique, Océan Indien & Moyen-Orient

